

ITOP INC	Les règles générales dans le domaine de l'incendie	Mise à jour :
Annexe 4	La dénomination des façades et les itinéraires	/

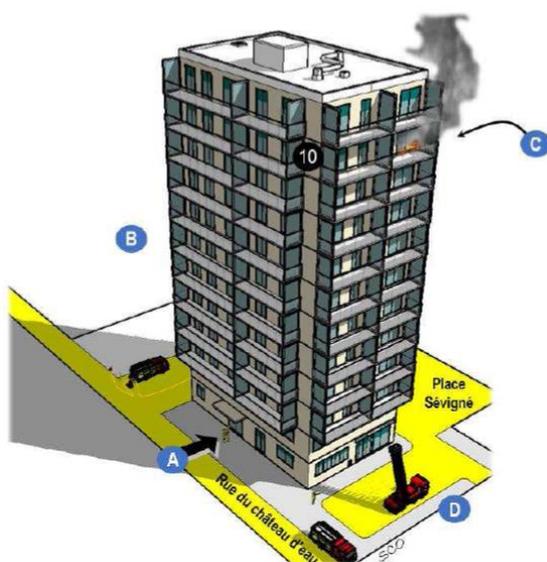
L'APPELLATION DES FAÇADES

Afin d'avoir un langage commun pour déterminer l'appellation des différentes faces d'un bâtiment, le système alphabétique est préconisé.

Cela permet un gain de temps pour la mise en place des actions par exemple de :

- sauvetage
- extinction
- aide à un personnel en difficulté

La façade **A** est la façade d'accès principal du sinistre et les autres sont nommées dans le sens des aiguilles d'une montre.



LES ITINERAIRES

Itinéraire de repli :

Il est constitué par le chemin d'accès normal qu'ont emprunté les binômes pour pénétrer dans le bâtiment. Il a été reconnu et doit être libéré de toutes entraves pour une évacuation rapide des lieux, cet itinéraire est à utiliser prioritairement. Il permet le repli avec les moyens hydrauliques.

Itinéraire de secours :

Il se substitue au premier dans le cas où celui-ci ne serait plus fonctionnel. Pour cela, il faut anticiper sa création (par exemple à l'aide d'une ou plusieurs échelles ou moyens élévateurs articulés).